

Association « **La Chaux Animations** »

Mairie de la Chaux

Rue du Docteur Girard

25650 – LA CHAUX DE GILLEY

Enregistrée en Sous-préfecture de Pontarlier sous le n° 1585

Internet : www.lachaux25.com



REGLEMENT CHAUXATHLON 2017

Cette épreuve consiste à rassembler un maximum de sportifs plus ou moins confirmés afin d'animer notre fête dans une ambiance champêtre et amicale sous la responsabilité de l'association « LA CHAUX ANIMATIONS », avec la collaboration du vélo-club des cantons de MORTEAU-MONTBENOIT et L'ENTENTE SAUGETTE DE MONTBENOIT

Modalités pratiques :

Notre Chauxathlon est une épreuve course à pied, cyclisme, par relais, en équipe ou en individuel.

Cette épreuve est ouverte à tous et à toutes, licenciés ou non.

Inscription et remise des dossards :

• Dès maintenant en vous pré inscrivant via klikego.com - Tarif **19.90 € par coureur (x2 pour les équipes)**

Ce tarif comprend l'inscription au Chauxathlon, une boisson et un ticket repas.

• Les licenciés devront présenter leur licence.

• Les autres participants devront fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pieds et (ou) du vélo.

• Les participants de moins de 18 ans doivent fournir en plus, une attestation parentale.

Pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de limiter les engagements.

Déroulement de l'épreuve :

- Parcours de 9 km (Course à pied)

- Parcours de 27 Km (Vélo) dénivelé 463 m.

- Départ prévu à 15 h 00

- Arrivée prévue à 17 h 00

- Remise des prix à 19 h 30

Départ en ligne des coureurs à pied (9 km), le relais vélo (27 Km) se fera à leur arrivée dans une zone réservée à cet effet,

Les modalités de passage des relais seront notifiées au départ de l'épreuve. (bracelet)

• Les coureurs individuels auront une aire de dépôt de leur vélo.

• Les parcours seront balisés.

• L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours le jour de l'épreuve.

• Un poste de ravitaillement est prévu sur le parcours.

Assistance et sécurité :

- La sécurité des carrefours et points dangereux est assurée (signaleurs), mais nous insistons sur le fait que chaque participant est tenu de respecter les règles de la circulation, et roule sous sa propre responsabilité.

- Le casque à coque dure est obligatoire pour le participant à vélo.

- L'assistance motorisée n'est pas autorisée dans la course, sous peine de déclassement du coureur.

- L'organisation dégage toute responsabilité en cas de détérioration, de vol du matériel durant la manifestation.

Catégories retenues :

Equipe Hommes Seniors nés en 1999 et avant	Equipe Féminines Seniors nées en 1999 et avant
Equipe Mixtes Seniors nées en 1999 et avant	Equipe Handisport nées en 1999 et avant
Individuel Homme Senior nées en 1999 et avant	Individuelle Dame Senior nées en 1999 et avant
Equipe Hommes Jeunes nés de 2000 à 2002 (pas d'individuels)	Equipe Féminines Jeunes nées de de 2000 à 2002 (pas d'individuels)

Remise des récompenses :

- Des prix et récompenses seront attribués aux meilleurs coureurs classés dans leurs catégories respectives au cours de la remise des prix sous chapiteau en fin de journée.

- Les récompenses seront remises aux coureurs ou à leurs représentants présents lors de la remise des prix. (Pas de prix en cas d'absence).

- Chaque participant devra remettre son dossard et son bracelet pour recevoir son ticket repas et boisson (dans un délais de 15 minutes après son arrivée).

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler au :

Sylvain JEANNIER Tel. 03 81 43 33 39 Mobile 06 33 68 10 93